

## Vivre chez soi

L'Association "Vivre Chez Soi", créée en 1982, gère un S.S.I.A.D (Service de Soins Infirmiers à Domicile) en activité depuis le 1<sup>er</sup> février 1984. Elle est régie par la loi 1901 à but non lucratif. L'administration en est assurée par une équipe de bénévoles issue des professionnels du milieu médical (médecins, infirmières, etc.) du canton, d'élus locaux, de responsables d'associations et autres. Le service emploie actuellement 18 salariés. La présidente en est Marie-Lou Comte, et le vice-président le docteur Maurice Folcher. Le service dispose de 46 places pour des prises en charge de personnes âgées à partir de 60 ans, et de 2 places pour des personnes en situation de handicap. Le service intervient sur les 14 communes du canton, ainsi qu'à Payzac et St Genest de Beauzon). Objectif prioritaire : le maintien des personnes à domicile le plus longtemps possible dans des conditions de confort et de sécurité satisfaisantes. Ces interventions, prescrites par un médecin, sont prises en charge à 100% par les caisses de sécurité sociale, sans aucune condition de ressources. Les soins apportés sont d'abord un accompagnement aux gestes essentiels de la vie courante : toilettes, levers et couchers, surveillance de l'alimentation et de la prise éventuelle de médicaments, aide à la mobilité et au maintien de l'autonomie. « Le soutien psychologique et l'aide morale apportée par les aides-soignantes sont aussi très importants dans le soin », ajoute Raymonde Blanc, qui assure avec Marina Gévaudan la coordination des interventions et l'évaluation régulière des besoins des personnes prises en charge. Les soins infirmiers techniques sont assurés par des infirmiers libéraux choisis par le patient, et sont à la charge du service. Une secrétaire assure les tâches administratives. « Le service ne peut pas, et ne doit pas tout faire. Il est donc très important que nous fonctionnions en parfaite coordination avec les services d'aide à domicile, et avec tous nos partenaires de santé : médecins, kinés, pharmacien, le réseau Agam, et le service de HAD d'Aubenas », conclut Raymonde Blanc. Les contacts sont à prendre directement avec le service. Quelques places sont actuellement disponibles.

Marc PLOSSARD